SGAC

Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire

INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DE MBUJIMAYI

ISAM/MBUJIMAYI

E-mail :isamombm@gmail.com

DIRECTION GENERALE

DECISION N°..002../ESU/ISAM-MBM/DG/PNTK/2017 DU 17/10/2017 PORTANT NOMINATION DE QUELQUES MEMBRES DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE DE L'INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DE MBUJIMAYI/ INSTITUTION OFFICIELLE

Le Directeur Général de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo, telle que modifiée à ce jour, spécialement en ses articles 43 et 193 ;

Vu la Loi-Cadre n°14/004 du 11 février 2014 sur l'Enseignement national ;

Vu l'Ordonnance n°16/071 du 29 septembre 2016 portant organisation et fonctionnement des organes d'Administration de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

Vu le Décret n°015/040 du 14 décembre 2015 portant critères de viabilité des Etablissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo ;

Vu l'Arrêté ministériel n°025/MINESU/CAB.MIN/SMM/RNT/LMM/2017 du 31 mars 2017 portant ouverture d'un Etablissement d'Enseignement Supérieur et Universitaire public dénommé : Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi « ISAM/ Mbujimayi » ;

Vu l'Arrêté ministériel n°108/MINESU/CAB.MIN/SMM/BLB/LMM/2017 du 14/08/2017 portant nomination des membres du Comité de Gestion de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers (ISAM) à Mbujimayi, dans la Province du Kasaï Oriental en République Démocratique du Congo ;

Vu les Procès-verbaux des réunions du Comité de Gestion de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi du 05, 14 et 16 octobre 2017 ;

Considérant l'impérieuse nécessité de nommer quelques membres du personnel scientifique pour le fonctionnement harmonieux de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi ;

Considérant le dossier individuel de chacun des intéressés, sur proposition du Secrétaire Général Académique ;

Le Comité de Gestion entendu ;

Vu la nécessité et l'urgence ;

DECIDE :

Article 1 : Sont nommés membres du personnel scientifique de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi au grade en regard de leurs noms, les personnes dont les noms suivent :

1) Assistants d'enseignement du Premier mandat

1. BAMBI NTUMBA
2. KABALA MUTEBA
3. KABANGU KANGA
4. KALENGA TSHIMBUYANGA
5. KAYEMBE MEJI
6. MPWEKELA MUTANDA
7. MULENDA TSHIKUMBI
8. MUTOBA MUTOMBO
9. NGOYI NSENGA
10. NTUNDU MBUYI

2) Bibliothécaires de deuxième classe

1. CIBASU BUENDA Gislain
2. LUAMBWA KASHIKIJA
3. LUANGOMBA KANGUNDIA
4. MIANDABU MBIYA

3) Chargés de pratique professionnelle

1. KABEDI WA MUIMPA
2. MISENGABU MASANGA
3. MPINDA MWANZA
4. MUANZA KAYEMBE
5. MUJINGA MULUMBA
6. NDAYA KUONYI
7. TSHIBOLA NSAKA
8. TSHIMANGA KANYUNYI

Article 2 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente décision ;

Article 3 : Le Secrétaire Général Académique et le Secrétaire Général Administratif sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Mbujimayi, le 17/10/2017

Le Directeur Général,

Prof. Dr. Peter NGALA NTUMBA